

- LEGENDE DES SYMBOLES TOPOGRAPHIQUES**
- Mur ou Mur avec grille ou grillage
 - Mur de soutènement
 - Mur ou Mur
 - Culture
 - Haie de talus
 - Boulevard
 - Altitude des points topographiques
 - Application cadastrale
 - Référence cadastrale (Propriété, section, n° de parcelle)
 - Statuts, Marques rouges, Borne OGE
 - Autres outils
 - Autres réseaux
 - Plantes, Arbres
 - Terrains, Toponymes, Repères
 - Grilles, Axes
 - Coffret eau, bouche à air, poterie brisée
 - Propriété Réseau ancien France National
 - Coffret EDF, transformateur, poterie ancien EDF
 - Lampadaires, Latérites
 - Coffret GAZ, bouche à air, prise de potelet
 - Signe d'implémentation

- LEGENDE DES EQUIPEMENTS ET RESEAUX**
- Mur technique avec riche eau potable, téléphone et électricité
 - Réseau eau potable à créer
 - Réseau électricité à créer
 - Réseau téléphone à créer
 - Réseau eaux usées à créer
 - Réseau eaux usées à créer
 - Zone à traiter en emboîtement
 - Arbre à déplacer ou remplacer

NOTA IMPORTANT

Ce plan est destiné exclusivement à la demande de permis d'aménager. Il ne peut en aucun cas faire office de plan d'exécution, qui devra être établi après étude réalisée par un homme de l'art. En particulier, la position des tampons et canalisations est donnée à titre indicatif et est susceptible de modifications suivant impératifs techniques.

NOTA

Le fond de plan a été établi en octobre 2001 par Mire Evapine LOUBARD, Géomètre d'Expert au N°1188 - 011045 (49)

géotech GEOMETRIEN SPÉCIALISÉ ASSOCIÉS
 Dessinateurs des services des Cadres TOULOUSE, NANTES, COGNAC, ANGERS et CAEN
 10, rue de la République - 31000 TOULOUSE - Tél. 05 61 21 21 21 - Fax 05 61 21 21 21
 10, rue de la République - 49100 NANTES - Tél. 02 41 21 21 21 - Fax 02 41 21 21 21
 10, rue de la République - 17100 COGNAC - Tél. 05 45 21 21 21 - Fax 05 45 21 21 21
 10, rue de la République - 49100 ANGERS - Tél. 02 41 21 21 21 - Fax 02 41 21 21 21

Doss. n°A16-038-A1

COMMUNE DE CABRIS PA 8b

Lieu-dit : "Font Couteau"

Cadastre : Section C n°2188p, 2193p, 2195, 2197, 2200p et 2201p
 Cadastre : Section C n°758p, 2186p, 2189, 2190, 2191, 2192 et 2193p

Lotissement "Clos Sainte Thérèse Haut"
Lotissement "Clos Sainte Thérèse Bas"

Demande de Permis d'Aménager

PLAN DE PRINCIPE DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT

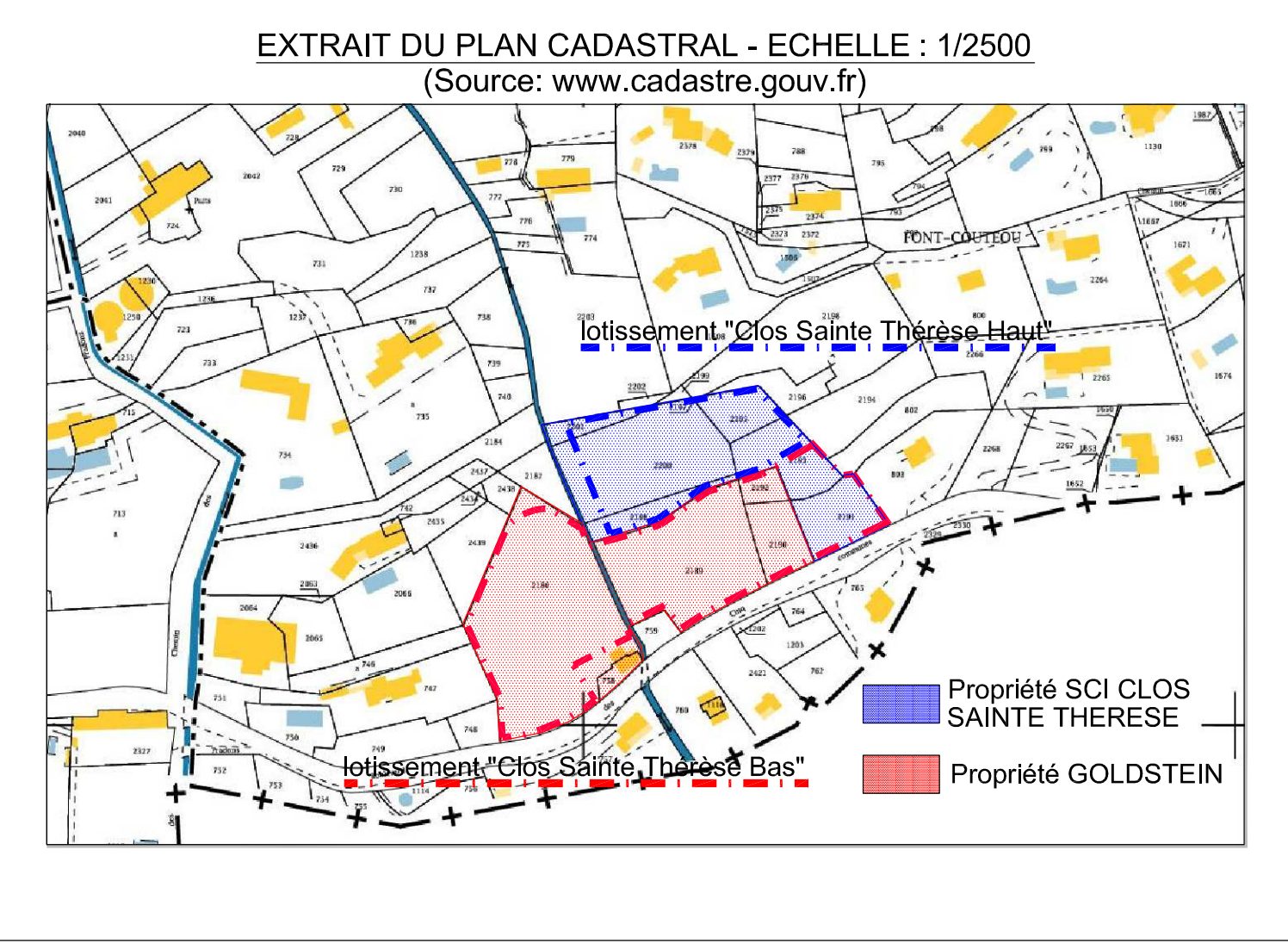
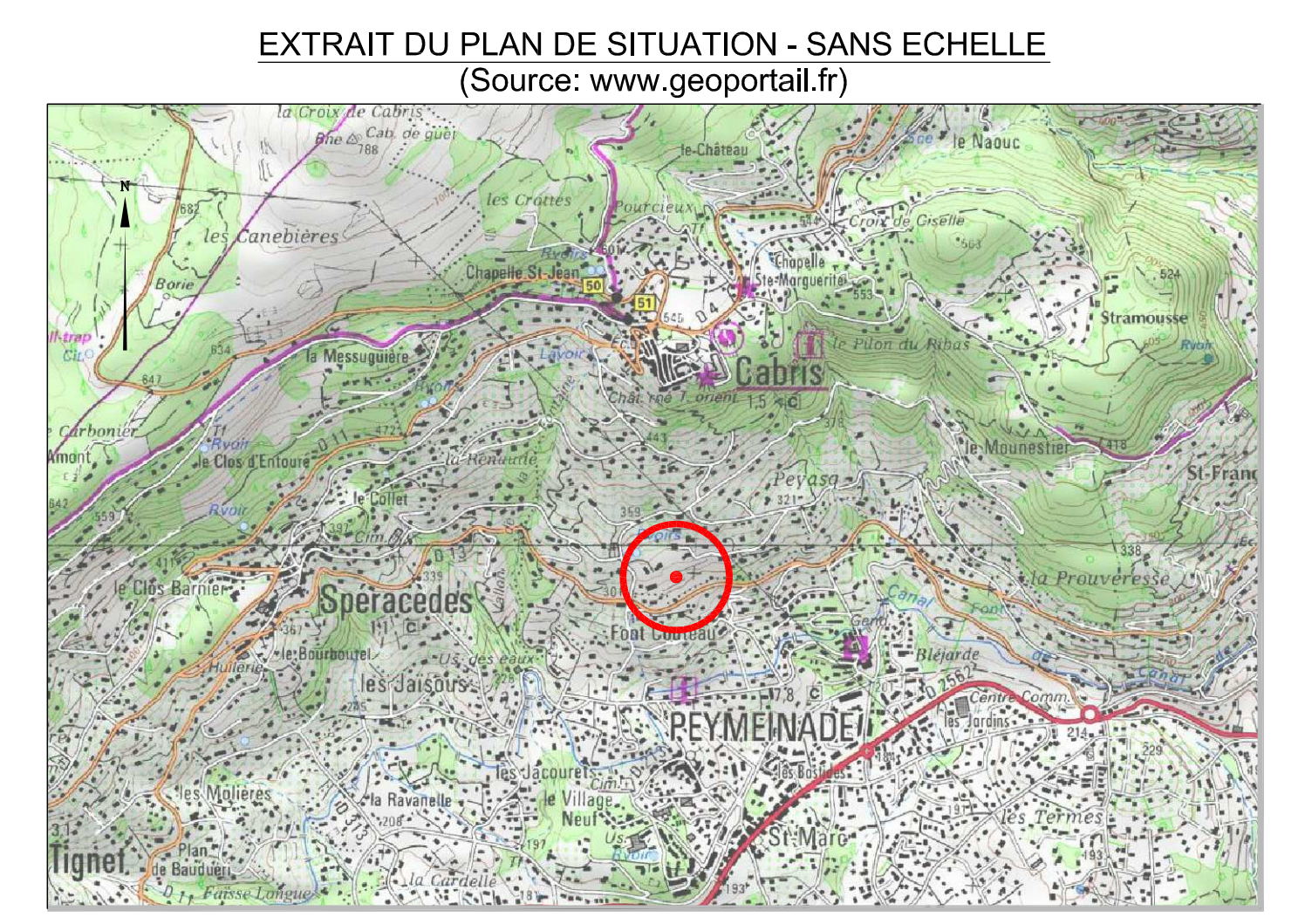
NOTA IMPORTANT

Ce plan est destiné exclusivement à la demande de permis d'aménager. Il ne peut en aucun cas faire office de plan d'exécution, qui devra être établi après étude réalisée par un homme de l'art. En particulier, la position des tampons et canalisations est donnée à titre indicatif et est susceptible de modifications suivant impératifs techniques.

REFERENCES FICHIERS	MODIFICATIONS	VISA
SB / A16-038-A1_PA_2016.11.15.dwg	Demande de permis d'aménager	Le Géomètre-Expert
SB / A16-038-A1_PA_2017.02.22.dwg	Pièces complémentaires	

Autocad V.2004

Reproduction réservée. Loi du 11 Mars 1957.



5
 $S_{indicative} = 3270 \text{ m}^2$

4
 $S_{indicative} = 1804 \text{ m}^2$

3
 $S_{indicative} = 1699 \text{ m}^2$

1
 $S_{indicative} = 1504 \text{ m}^2$

2
 $S_{indicative} = 1559 \text{ m}^2$

Limite entre les travaux du lotissement "Clos Sainte Thérèse Haut" et les travaux du lotissement "Clos Sainte Thérèse Bas"